



## GISPE

Groupe d'intervention  
en santé publique et épidémiologie

Association loi 1901 reconnue d'intérêt général

### Adhésion au GISPE

Les demandes d'adhésion au GISPE se font par courrier (postal ou électronique) qui peut être adressé à :

Dr. Jean-Loup Rey  
20 rue des Crotes 04180 Villeneuve  
[jean-loup.rey@wanadoo.fr](mailto:jean-loup.rey@wanadoo.fr)

Le bureau statue à chacune de ses réunions pour valider ces demandes d'adhésions qui ne sont effectives qu'après le paiement de la cotisation annuelle.

---

Joindre un CV court (2 pages max.) à la demande

Nom.....

Prénom .....

Adresse : .....

.....

Spécialité : .....

Tél. : ..... Portable : .....

Courriel : .....

Souhaite adhérer au Groupe d'Intervention en Santé Publique et en Epidémiologie  
([www.gispe.org](http://www.gispe.org))

#### Cotisation :

Membre actif (2012) : 10 €annuel

Chèque au nom du GISPE à adresser à :

GISPE

Dr Rey – 20 rue des Crotes – 04180 Villeneuve